



« Comprendre les facteurs du décrochage scolaire »

Analyse Février 2026
Ligue des Droits de l'Enfant
Thalia Amen

Table des Matières

Introduction

Chapitre 1. Approches et définitions du décrochage scolaire

1. Définition
2. Qui sont ces jeunes à risques

Chapitre 2. Les facteurs pouvant mener au décrochage scolaire

1. Facteurs scolaires
2. Facteurs personnels et psychologiques
3. Facteurs familiaux et conditions socio-économiques précaires
4. Facteurs sociaux et environnementaux
5. Problèmes d'orientation
6. Facteurs institutionnels

Chapitre 3. Comment y faire face en tant que professionnels ?

1. Instauration d'un suivi pour et avec le jeune sur le long terme et de manière fiable
2. Travailler en réseau
3. Impliquer et soutenir les familles
4. Adapter les réponses éducatives et formation des enseignants
5. Adopter une posture réflexive et bienveillante

Chapitre 4. Vers quels organismes/associations peut-on rediriger les jeunes ?

Chapitre 5. L'accrochage scolaire, une utopie ?

Chapitre 6. Le décret du 16 mai 2024 relatif à la réduction du décrochage scolaire et à la lutte contre l'absentéisme des élèves

Conclusion

Bibliographie

Introduction

Le décrochage scolaire constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les systèmes éducatifs européens, et la Belgique n'échappe pas à cette réalité. Dans un contexte marqué par les transformations sociales, économiques et culturelles, l'école se voit investie d'une mission centrale. Celle d'assurer l'égalité des chances et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Pourtant, malgré l'obligation scolaire et les nombreuses politiques de soutien mises en place, une partie des élèves quitte prématurément le système éducatif sans diplôme ou qualification reconnue. Ce phénomène, souvent qualifié d'abandon scolaire précoce, ne se résume pas à un simple acte individuel. En effet, il s'inscrit dans un processus progressif de désengagement qui s'installe au fil du temps.

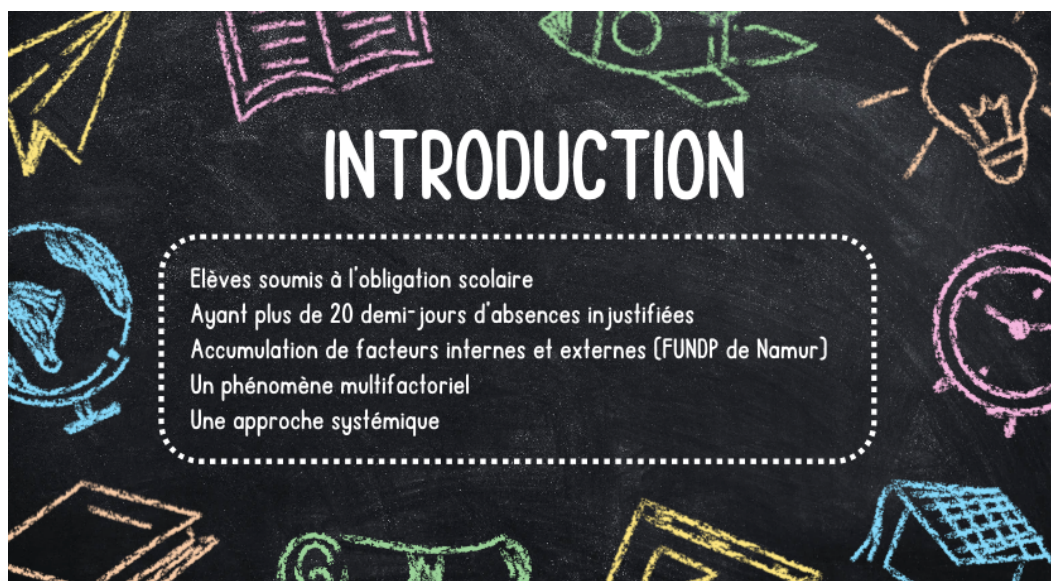
Le décrochage scolaire ne peut être compris sans tenir compte de son caractère multifactoriel. Les causes sont à la fois individuelles, familiales, scolaires et sociales. Certaines difficultés d'apprentissage non prises en charge, un sentiment d'échec répété, une orientation subie ou mal comprise peuvent progressivement fragiliser le lien entre l'élève et l'institution scolaire. À cela s'ajoutent des facteurs familiaux tels que la précarité économique, le manque de soutien éducatif ou des contextes de vie instables. Par ailleurs, le système scolaire belge, souvent décrit comme l'un des plus inégalitaires d'Europe en termes de reproduction des inégalités sociales, tend à renforcer les écarts entre élèves issus de milieux favorisés et défavorisés. Les mécanismes de relégation, notamment à travers certaines filières, peuvent contribuer à alimenter un sentiment de stigmatisation et de démotivation.

Ainsi, le décrochage scolaire en Belgique apparaît comme un phénomène complexe, ancré dans des dynamiques à la fois individuelles et structurelles. Comprendre ses causes constitue une étape essentielle pour élaborer des stratégies efficaces de prévention et garantir à chaque jeune un parcours scolaire porteur de sens et d'opportunités.

La Ligue des Droits de l'Enfant a eu l'honneur et le plaisir de participer, en janvier, à une matinée thématique organisée par le CPAS d'Etterbeek, consacrée au décrochage scolaire. Cet événement nous a offert l'occasion d'échanger avec divers professionnels sur ce phénomène qui touche de nombreux jeunes. Lors de notre intervention, il nous a semblé essentiel d'analyser les causes et facteurs à l'origine du décrochage, d'en mesurer les conséquences, et surtout d'explorer les pistes susceptibles de diminuer ce phénomène. Cet outil pédagogique s'appuie sur cette présentation.

Chapitre 1. Approches et définitions du décrochage scolaire

1. Définition



En Belgique, un élève en situation de décrochage scolaire est un jeune soumis à l'obligation scolaire mais qui n'est ni inscrit dans un établissement scolaire, ni engagé dans un enseignement à distance ou par correspondance. Un élève est également considéré comme décrocheur lorsqu'il cumule plus de **20 demi-journées d'absences injustifiées**¹.

Le décrochage scolaire ne se résume pas à une rupture soudaine avec l'école. **Les chercheurs de la FUNDP de Namur** le définissent comme « un processus progressif de désintérêt pour l'école, résultant d'une accumulation de facteurs internes et externes au système scolaire ». Il s'agit donc d'un phénomène complexe qui s'installe dans le temps².

Le décrochage scolaire est un phénomène **multifactoriel** : il résulte souvent d'une accumulation de difficultés de l'élève plutôt que d'une cause unique.

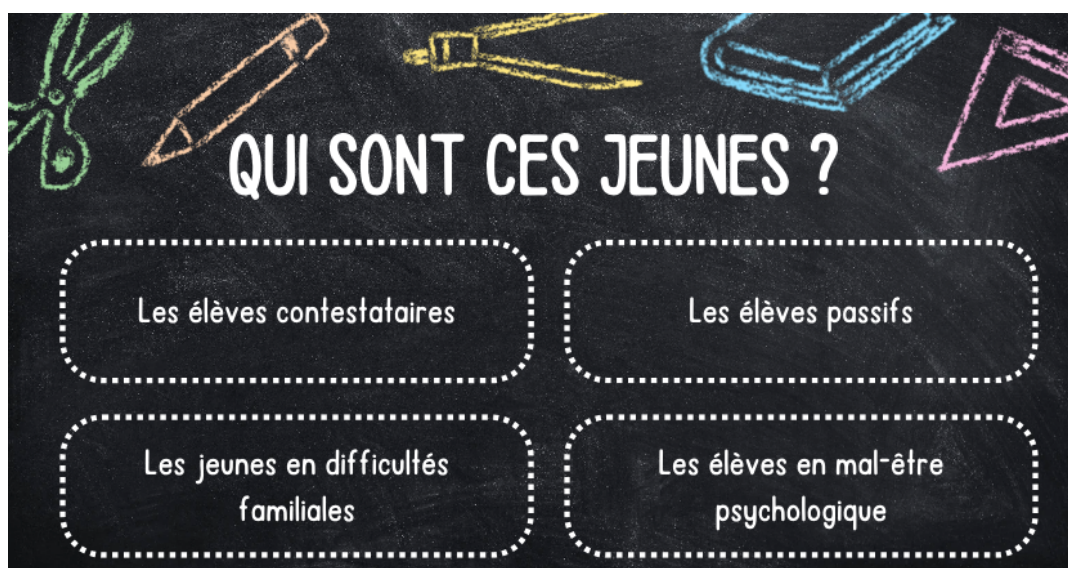
C'est un phénomène à analyser de façon **systémique**, c'est-à-dire qu'il faut tenir compte du réseau entier de l'élève et non pas se focaliser sur une seule cause.

Un facteur à lui tout seul ne peut expliquer le décrochage scolaire du jeune et en être la seule cause.

¹ Ligue des Droits de l'Enfant., « Décrochage scolaire : approche générale », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

² *Ibidem*.

2. Qui sont ces jeunes à risque ?



On distingue généralement **quatre profils de jeunes** particulièrement exposés au risque de décrochage scolaire³.

Le premier groupe concerne des **élèves qualifiés de contestataires**. Ces jeunes expriment leur mal-être ou leur opposition au cadre scolaire par des comportements provocateurs, conflictuels ou transgressifs, souvent visibles et perturbateurs⁴.

Le deuxième groupe regroupe des **élèves qui ne perçoivent plus de sens ni d'intérêt dans la scolarité**. Ils adoptent une attitude passive, se montrent peu investis et décrochent progressivement sans provoquer de conflits ouverts⁵.

Le troisième groupe est composé **d'élèves confrontés à des difficultés familiales importantes** (conflits, précarité, séparation, problèmes de santé, etc.). Ces situations pèsent lourdement sur leur quotidien et ont des répercussions négatives sur leur concentration, leur motivation et leurs résultats scolaires⁶.

Le quatrième groupe rassemble des **élèves en état de mal-être psychologique ou dépressif**. Ces jeunes éprouvent souvent des difficultés à se concentrer, à s'engager dans les apprentissages et à maintenir une présence régulière à l'école⁷.

³ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.liguedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

⁴ F. CHENU et C. BLONDIN., « Décrochage et abandon scolaire précoce », Mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles, Université de Liège, Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement, p. 11.

⁵ *Ibidem*.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Ibidem*.

Chapitre 2. Les facteurs pouvant mener au décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est un phénomène **multifactoriel** : il résulte souvent d'une accumulation de difficultés de l'élève plutôt que d'une cause unique⁸.

C'est un phénomène à analyser de façon **systémique**, c'est-à-dire qu'il faut tenir compte du réseau entier de l'élève et non pas se focaliser sur une seule cause⁹.

Un facteur à lui tout seul ne peut expliquer le décrochage scolaire du jeune et en être la seule cause.

1. Facteurs scolaires¹⁰

Difficultés d'apprentissage : échecs répétés, absences injustifiées (absentéisme), redoublements, manque de soutien pédagogique ou méthodes d'enseignement peu adaptées, ou des sanctions répétées peuvent aussi accentuer le **désengagement**. L'implication et le soutien des professeurs dans les apprentissages. La clarté du règlement d'ordre intérieur, et des cours peuvent jouer.

L'étiquetage : soit on rentre dans la colonne « bon élève », soit « mauvais élève ». Lorsque le jeune est face à une difficulté, il va intérioriser son sentiment d'échec. L'institution aura tendance à « naturaliser » la situation et pire, à le maintenir dans cette croyance. Conséquence est que l'élève pensera de lui qu'il n'est pas fait pour apprendre car le système scolaire le rejette. Sentiment d'échec à répétition et cette impression de ne pas « être à sa place ».

Le **climat scolaire** : le climat d'une classe, la motivation ainsi que la pédagogie apportée par le professeur sont des facteurs primordiaux dans la réussite scolaire de l'élève.

Si les relations entre les différents acteurs (prof-élève ou élève-élève) sont mauvaises, le jeune pourrait ne pas se sentir à l'aise et à sa place.

➔ Il y a également la problématique du **harcèlement scolaire** à ne pas exclure, qui est fréquente et qui doit être prise en charge en amont, afin d'éviter le repli sur soi, le décrochage scolaire ou voir même le suicide.

⁸ Lexidys., « Décrochage scolaire : Origines, indicateurs et solutions », 2024, <https://blog.lexidys.com/2024/01/31/dcrochage-scolaire-origines-indicateurs-et-solutions/>

⁹ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.liguedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

¹⁰ *Ibidem*.

2. Facteurs personnels et psychologiques¹¹

Manque de motivation, faible estime de soi, anxiété, stress, troubles du comportement, (alimentaire, de l'attention (ex : TDAH) ou de l'apprentissage (ex : Haut potentiel).

Une inadaptation au système scolaire traditionnel, un état dépressif, une démotivation, Certains jeunes développent un sentiment d'inutilité ou de découragement face à l'école.

➔ Il y a la problématique de la **santé mentale** des jeunes : actuellement et surtout depuis la crise du covid-19 beaucoup de jeunes se trouvent dans un mal-être profond¹². La succession des crises sanitaires, économiques, climatiques et géopolitiques et les réformes gouvernementales actuelles (et les réformes de Glatigny) ont profondément modifié les conditions de vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes¹³.

Ces derniers grandissent dans un environnement caractérisé par l'incertitude, l'accélération des transformations sociales, la précarisation, et par une pression accrue liée aux exigences scolaires, sociales et numériques. Ces facteurs cumulés fragilisent les équilibres psychologiques et contribuent à une dégradation du bien-être mental des jeunes¹⁴.

- « *Tout s'est arrangé (ou pas)* » permet de comprendre que les **enjeux émotionnels et psychologiques** des jeunes sont en lien avec leur parcours scolaire, et influencent directement leur engagement et leur maintien dans le système éducatif et scolaire.
- Le film illustre à quel point la **santé mentale et le bien-être** des jeunes sont **liés à leur réussite éducative** : lorsqu'un jeune souffre sans soutien adéquat, cela peut contribuer à la perte de motivation, à l'absentéisme ou à l'abandon scolaire : des facteurs clés du décrochage.

➔ Il y a la problématique de **l'intelligence artificielle et robots conversationnels** :

L'intelligence artificielle et les chatbots peuvent contribuer au décrochage scolaire chez les jeunes lorsqu'ils sont utilisés sans encadrement. Ils peuvent réduire **l'effort personnel, l'autonomie et la réflexion critique**, ce qui fragilise les apprentissages et la motivation scolaire. Cette dépendance peut entraîner une baisse des résultats, un désengagement progressif et un sentiment d'échec. Une utilisation excessive peut aussi être dangereuse pour la santé mentale : **isolement, anxiété, perte de repères et dépendance émotionnelle** à l'IA ont été observés, et certains cas graves ont même été associés à des idées suicidaires ou à des suicides rapportés dans les médias.

¹¹ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

¹² B. PEETERS., « Cachez ce décrochage scolaire que je ne saurais voir ! », Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel, FAPEO 06/2025, p. 1.

¹³ Lexidys., « Décrochage scolaire : Origines, indicateurs et solutions », 2024, <https://blog.lexidys.com/2024/01/31/dcrochage-scolaire-origines-indicateurs-et-solutions/>

¹⁴ *Ibidem*.

L'IA n'est donc pas une cause directe du décrochage scolaire, mais elle peut en être un **facteur aggravant** lorsqu'elle remplace le soutien humain, l'accompagnement éducatif et le travail personnel.

3. Facteurs familiaux et conditions socio-économiques précaires¹⁵

Facteurs familiaux : Contexte familial instable, manque de soutien parental, problèmes de communication de la structure familiale avec l'école ou responsabilités familiales précoces, problèmes personnels des parents eux-mêmes (maladies, troubles, etc). Ces éléments peuvent fragiliser le parcours scolaire.

- ➔ Si le jeune ne se sent pas épaulé ou soutenu dans son parcours scolaire, cela aura un impact sur sa motivation ou son intérêt à suivre une scolarité et donc sur sa réussite.
- ➔ Les relations conflictuelles peuvent également être une cause menant au décrochage scolaire
- ➔ La famille a un rôle important dans la réussite scolaire de l'enfant.

Difficultés socio-économiques : manque de moyens financiers des parents, conditions précaires de logements, déménagements à répétitions

- ➔ Tous les jeunes ne sont pas égaux face à l'institution scolaire. Les enfants issus de familles socio-économiques davantage défavorisés seront plus susceptibles de décrocher que les autres.
- ➔ Le milieu socioéconomique défavorisé augmente fortement le risque de décrochage scolaire. Le manque de ressources comme un ordinateur, internet ou un espace de travail, un soutien scolaire rend les apprentissages plus difficiles. Les parents, souvent en situation de précarité, disposent de moins de temps ou de moyens pour soutenir la scolarité.

Le stress, l'insécurité et les responsabilités précoces peuvent nuire à la concentration et à la motivation des jeunes.

Ces difficultés favorisent **l'échec scolaire** et la **perte de confiance en soi**. **L'enquête internationale PISA** montre clairement le lien entre origine sociale et réussite scolaire. En Belgique, les élèves issus de milieux défavorisés obtiennent en moyenne de moins bons résultats.

Les écarts sont particulièrement marqués en lecture, mathématiques et sciences. Les difficultés répétées augmentent le **risque de redoublement** et de **démotivation**. Ces facteurs combinés conduisent plus fréquemment au décrochage scolaire.

¹⁵ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.liguedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

4. Facteurs sociaux et environnementaux¹⁶

Influence du groupe de pairs, environnement de quartier défavorisé, absence de repères éducatifs, exposition à de la violence ou à des modèles de désengagement scolaire. Consommation d'alcool, de drogues, de médicaments et cigarettes.

➔ Il y a la problématique de la **crise climatique** :

Elle affecte de manière significative la santé mentale des jeunes, qui grandissent dans un contexte marqué par l'incertitude, l'urgence et la peur de l'avenir. L'exposition constante aux informations alarmantes et anxiogènes sur le changement climatique peut engendrer une anxiété profonde souvent qualifiée « *d'éco-anxiété* ».

5. Problèmes d'orientation¹⁷

Une orientation scolaire subie ou mal choisie peut entraîner une perte de sens, d'intérêt et de motivation, menant progressivement à l'absentéisme puis au décrochage.

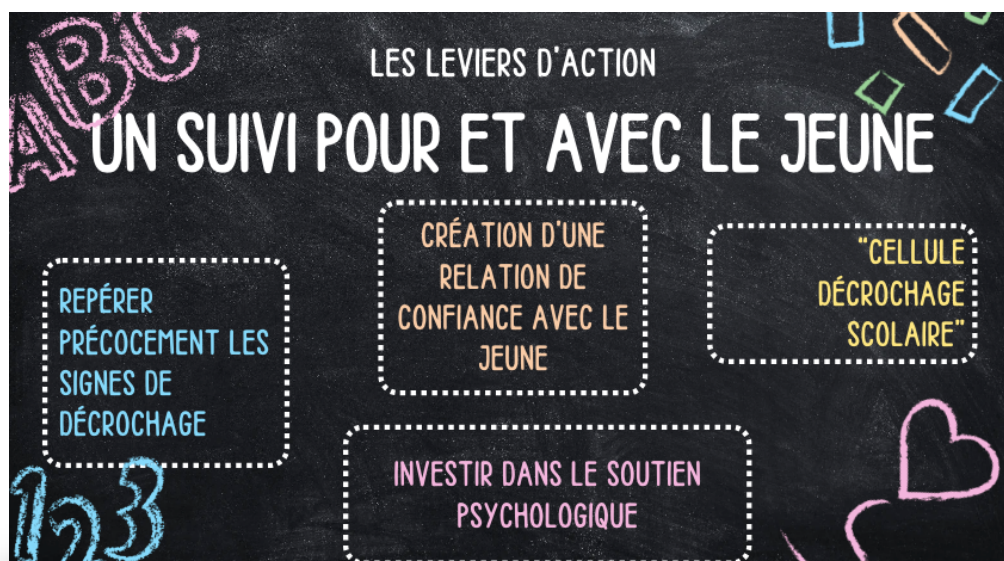
6. Facteurs institutionnels¹⁸

Manque de coordination entre les acteurs, réponses tardives ou essentiellement sanctionnantes, exclusion temporaire ou définitive sans accompagnement suffisant.

¹⁶ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ *Ibidem.*



Les pistes de solutions :

L'accrochage : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Le décrochage scolaire n'est pas un phénomène qui opère du jour au lendemain mais bien une situation que l'on peut prendre en main, voire éradiquer en amont si les moyens mis en place sont présents¹⁹.

En tant que professionnels (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, PMS, médiateurs...), faire face au décrochage scolaire implique une **approche globale, préventive et collaborative** entre les différents acteurs²⁰.

1. Instauration d'un suivi pour et avec le jeune sur le long terme et de manière fiable

Repérer précocement les signes de décrochage, création d'une relation de confiance avec le jeune et mise en place d'une « cellule décrochage scolaire »

Être attentif aux signaux faibles et précurseurs : absentéisme répété, baisse des résultats, désengagement en classe, troubles du comportement ou repli sur soi.

➔ Une détection précoce permet d'agir avant que la rupture avec l'école ne s'installe durablement.

¹⁹ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.liguedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

²⁰ *Ibidem*.

Instaurer un climat d'écoute, de respect et de non-jugement est essentiel. Le jeune doit se sentir reconnu dans ses difficultés. Cette relation de confiance est souvent le point de départ pour restaurer la motivation et l'envie de rester engagé dans un parcours scolaire ou de formation.

Mettre en place un plan individualisé pour et avec le jeune dans une logique de prévention permet de repérer précocement les difficultés et d'agir avant la rupture scolaire. En construisant un accompagnement personnalisé (objectifs adaptés, soutien pédagogique, accompagnement psychosocial), le jeune est davantage impliqué, se sent écouté et soutenu, ce qui renforce sa motivation et limite le risque de décrochage. Plan nécessaire durant toute la durée du décrochage et non uniquement dans une logique de prévention.

→ **Prise en charge et renforcer les politiques publiques relatives à la santé mentale des jeunes**, un meilleur accès aux soins, un accompagnement adapté et inclusif, une participation effective des jeunes dans les décisions qui les concernent. **Investir dans le soutien psychologique des jeunes** permettra de lutter directement contre le décrochage scolaire.

2. Travailler en réseau

Le décrochage scolaire ne peut pas être traité seul. Il est essentiel de collaborer avec les **Centres PMS, les services de médiation scolaire, les éducateurs, les écoles de devoirs et les associations locales, maisons des devoirs, les Aides en Milieu Ouvert (AMO), FWB**

Le travail en réseau permet une prise en charge cohérente et globale et s'assurer que le jeune ait trouvé sa place au sein de sa classe (et donc, dans la société) et refuser les étiquettes (de « bon » ou « mauvais » élève qu'on pourrait lui coller, afin d'anticiper la situation de décrochage scolaire.

3. Impliquer et soutenir les familles

Impliquer et soutenir les familles et l'entourage du jeune est primordial dans la prévention du décrochage scolaire, car elles jouent un rôle central dans le parcours du jeune. Leur engagement permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées, de renforcer le soutien quotidien et d'assurer une continuité éducative entre l'école et le domicile, favorisant ainsi la stabilité et la persévérance scolaire²¹.

Associer les familles aux démarches, les informer et les soutenir renforce l'efficacité des actions mises en place. Il s'agit de construire une **alliance éducative**, en tenant compte des réalités sociales, culturelles et parfois des difficultés rencontrées par les parents²².

²¹ Accrochaje., « Parkour : Soutenir l'accrochage à l'école », cfwb, p. 13, https://accrochaje.cfwb.be/fileadmin/sites/ajens/uploads/Bibliotheque/Fiches_base_de_donnee/Outils/Fichiers/23.03.09_Parkour-Pro-BAT.pdf

²² *Ibidem*.

4. Adapter les réponses éducatives et formation des enseignants

Proposer des **solutions flexibles et individualisées** : accompagnement personnalisé, soutien scolaire, aménagements pédagogiques, réorientation ou projets alternatifs²³.

➔ L'objectif est de **redonner du sens** aux apprentissages et de valoriser les compétences du jeune.

La **formation des enseignants** est aussi un point important. Trop d'enseignants sont en manque d'informations sur la gestion de situation de décrochage scolaire et se sentent donc impuissants²⁴.

La formation, surtout depuis la pandémie de crise du Covid-19 est essentielle pour lutter contre le décrochage scolaire. Les **crises perturbent fortement les apprentissages et fragilisent les élèves** les plus vulnérables, accentuant les risques de rupture scolaire. Depuis la crise du Covid 19, les professionnels de l'éducation ont dû faire face à de nouvelles difficultés : enseignement à distance, isolement des élèves, problèmes de motivation et de santé mentale.

La formation permet de mieux repérer les signes de décrochage en amont, d'adapter les pratiques pédagogiques et de maintenir le lien avec les élèves malgré les contraintes. Elle aide aussi à réduire les inégalités renforcées par les crises, notamment la fracture numérique. Enfin, se former depuis le Covid s'inscrit dans une logique de prévention, afin de mieux anticiper les crises futures et garantir la continuité des parcours scolaires.

5. Adopter une posture réflexive et bienveillante

Les professionnels doivent prendre du recul sur leurs pratiques, éviter les logiques uniquement sanctionnantes et privilégier une approche bienveillante. La formation continue et les échanges entre professionnels sont essentiels pour ajuster les interventions²⁵.

Un **climat « scolaire positif »** : semble avoir toute son importance pour répondre aux besoins de l'élève. Adopter un comportement bienveillant, empathique et à l'écoute pour apporter à l'élève un soutien tout au long de son parcours et ainsi, le faire progresser²⁶.

²³ Accrochage., « Parkour : Soutenir l'accrochage à l'école », cfwb, p. 13, https://accrochage.cfwb.be/fileadmin/sites/ajens/uploads/Bibliotheque/Fiches_base_de_donnee/Outils/Fichiers/23.03.09. Parkour-Pro-BAT.pdf

²⁴ *Ibidem.*

²⁵ *Ibidem.*

²⁶ *Ibidem.*

Chapitre 4. Vers quels organismes/associations peut-on rediriger les jeunes ?



Prise en charge par différents organismes :

Dans le cadre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accrochage scolaire est pris en charge par différents organismes.

1. Les familles

Les familles sont des acteurs centraux dans la prévention du décrochage scolaire. Leur implication dans le suivi scolaire, la communication avec l'école et le soutien affectif influence fortement la motivation et la persévérance de l'élève. Cependant, certaines familles peuvent se sentir démunies face aux exigences scolaires. Les dispositifs d'accompagnement (médiation, PMS, écoles de devoirs) visent aussi à **soutenir les parents**, renforcer leur rôle éducatif et favoriser une **alliance école-famille** autour de la réussite du jeune²⁷.

²⁷ Accrochage., « Parkour : Soutenir l'accrochage à l'école », cfwb, https://accrochage.cfwb.be/fileadmin/sites/ajens/uploads/Bibliotheque/Fiches_base_de_donnee/Outils/Fiches/23.03.09_Parkour-Pro-BAT.pdf

2. Les Centres PMS (Psycho-Médico-Sociaux)

Les Centres PMS accompagnent les élèves tout au long de leur scolarité sur les plans **psychologique, social et de l'orientation**. Ils interviennent en cas de difficultés scolaires, de mal-être, de problèmes familiaux ou de démotivation. Ils travaillent en lien avec l'école, la famille et d'autres services pour **prévenir le décrochage** et soutenir le maintien ou la réorientation scolaire²⁸.

3. Le service de médiation scolaire (Bruxellois et Wallon)

La médiation scolaire intervient principalement lorsqu'il y a des **conflits, de l'absentéisme, des ruptures entre l'élève, la famille et l'école**. Le médiateur agit comme tiers neutre pour rétablir le dialogue, apaiser les tensions et construire des solutions concrètes afin d'éviter l'exclusion ou l'abandon scolaire²⁹.

4. Les écoles de devoirs

Les écoles de devoirs offrent un **soutien scolaire en dehors du temps de classe**, souvent après l'école ou le mercredi après-midi. Elles aident les élèves à comprendre la matière, à faire leurs devoirs et à acquérir des méthodes de travail. Au-delà de l'aspect scolaire, elles jouent un rôle important de **revalorisation et de remobilisation**, en **redonnant confiance** aux jeunes en difficulté et en assurant un suivi régulier qui contribue à prévenir le décrochage³⁰.

5. Les éducateurs de quartiers et les Maisons de Jeunes (MJ)

Les éducateurs de quartiers et les MJ offrent un **cadre éducatif informel** en dehors de l'école. Ils créent un lien de confiance avec les jeunes, notamment ceux en rupture avec le système scolaire. À travers des activités, du soutien scolaire, de l'écoute et de l'accompagnement individuel, ils contribuent à **remobiliser les jeunes**, renforcer l'estime de soi et prévenir le décrochage³¹.

6. Les contrats de prévention financés par les communes

Les contrats de prévention, financés par les **communes (les 19 à Bruxelles)**, permettent de soutenir des projets locaux comme les **écoles de devoirs, le soutien scolaire, le suivi éducatif ou social**. Ces actions visent à agir en amont du décrochage en renforçant l'accompagnement

²⁸ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.liguedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ *Ibidem*.

³¹ *Ibidem*.

des jeunes dans leur environnement de proximité, souvent en lien avec les écoles et les familles³².

7. Les associations ex : l'ASBL BRAVVVO

De nombreuses **associations ou initiatives locales** ont pour but de remotiver les élèves en difficulté. L'ASBL bravvo propose de l'aide dans les démarches d'inscription scolaire et un accompagnement du jeune et de la famille lors du décrochage scolaire³³.

8. Les Aides en Milieu Ouvert AMO

Une **Aide en Milieu Ouvert (AMO)** est un accompagnement **éducatif et social** du jeune et de sa famille, sans placement, directement dans leur cadre de vie. Elle vise à prévenir les difficultés (comme le décrochage scolaire) en soutenant le jeune, les parents et en travaillant avec l'école et les partenaires³⁴.

Certaines AMO accueillent les élèves en situation de décrochage. Leur objectif est de trouver, avec eux, des pistes de solution pour leur avenir scolaire.

9. Les Services d'accrochage scolaire (S.A.S)

Il existe les **services d'accrochage scolaire (S.A.S)** et sont au nombre de 12 en Wallonie et à Bruxelles. Ceux-ci accueillent les jeunes qui sont en **décrochage scolaire de façon provisoire**, avec comme objectif de les **réinsérer dans le milieu scolaire le plus rapidement possible**. L'objectif est que le jeune se rende compte de ses compétences et qu'il puisse reprendre confiance en lui³⁵.

Ces S.A.S sont également mis en place afin d'effectuer un **réel travail de prévention**. L'objectif est de créer une dynamique autour de l'école en rassemblant les différents acteurs sociaux et scolaires autour de la table pour agir ensemble sur la question de façon la plus efficace possible³⁶.

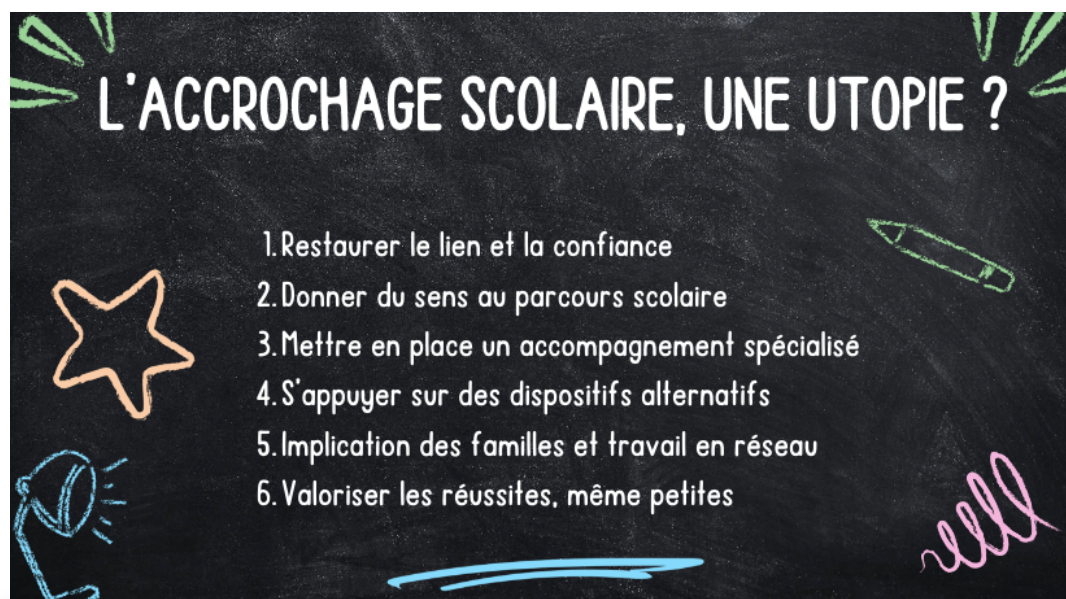
³² Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

³³ *Ibidem.*

³⁴ *Ibidem.*

³⁵ *Ibidem.*

³⁶ *Ibidem.*



L'accrochage scolaire est une notion très complexe et difficile à définir. En effet, il n'existe que très peu de littérature traitant cette question et peut-être défini de la façon suivante : « *L'accrochage scolaire représente l'ensemble des actions mises en place dans le but de favoriser l'intégration du jeune au sein de son établissement scolaire. L'objectif poursuivi est d'éviter la fuite du jeune de son établissement scolaire. Pour y parvenir, on cherchera à mettre en place des mesures pour qu'il s'y sente bien, qu'il s'y épanouisse* »³⁷.

L'accrochage scolaire est un **processus progressif** qui vise à renouer le lien entre le jeune et un parcours d'apprentissage. Il repose sur plusieurs leviers complémentaires³⁸.

1. Restaurer le lien et la confiance

Le premier enjeu est de **réparer la relation du jeune avec l'école**. Cela passe par l'écoute, la reconnaissance de son vécu et de ses difficultés, sans jugement. Le jeune doit se sentir compris et soutenu pour pouvoir se réengager³⁹.

2. Donner du sens au parcours scolaire

³⁷ Définition Accrochage scolaire : <https://amotransit.be/decrochage-accrochage-scolaire-des-mots-aux-actes/>

³⁸ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.liguedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

³⁹ *Ibidem*.

L'accrochage nécessite de redonner du **sens aux apprentissages**. Cela peut passer par une réorientation, un projet personnalisé, des stages, des formations alternatives ou des pédagogies plus concrètes et actives, en lien avec les intérêts du jeune⁴⁰.

3. Mettre en place un accompagnement individualisé

Chaque situation est différente. Un suivi personnalisé (PMS, éducateur, référent scolaire) permet d'identifier les freins (scolaires, familiaux, sociaux, psychologiques) et d'y répondre de manière adaptée⁴¹.

4. S'appuyer sur des dispositifs alternatifs

Les dispositifs de **réaccrochage scolaire**, écoles de devoirs, Maisons de Jeunes, formations qualifiantes, projets citoyens ou culturels offrent un cadre plus souple, souvent mieux adapté aux jeunes en rupture avec l'école traditionnelle⁴².

5. Impliquer les familles et le réseau

Le réaccrochage est plus efficace lorsqu'il s'appuie sur un **travail en réseau** : famille, école, PMS, médiation scolaire, services sociaux, associations. Une coordination claire évite les ruptures et renforce la cohérence du parcours⁴³.

6. Valoriser les réussites, même petites

Reconnaître les progrès, renforcer l'estime de soi et encourager l'engagement sont essentiels. Le réaccrochage se construit pas à pas, à travers des **réussites progressives** qui redonnent confiance au jeune⁴⁴.

⁴⁰ Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² *Ibidem*.

⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴ *Ibidem*.

Le décret du 16 mai 2024 relatif à la réduction du décrochage scolaire et à la lutte contre l'absentéisme des élèves (publié au Moniteur belge en septembre 2024)



Ce décret vise à réduire le nombre de jeunes qui abandonnent prématurément l'école et à offrir des solutions de soutien et d'accompagnement pour ceux qui sont en situation de décrochage scolaire.

Certaines règles structurelles du décret sont déjà en vigueur ou le deviendront à **la rentrée 2025**, mais **les principaux outils de lutte contre le décrochage (suivi individualisé, accompagnement, etc.) seront progressivement mis en œuvre jusqu'en 2027** pour laisser du temps aux établissements de se préparer.

- ➔ L'entrée en vigueur complète du décret aidera à **lutter contre le décrochage scolaire** parce qu'elle permettra de **repérer plus tôt les élèves en difficulté** et d'agir rapidement.
- ➔ Les écoles auront des **règles claires et des outils communs** pour suivre l'absentéisme et mettre en place un **accompagnement adapté**, avec l'aide des familles et des services spécialisés. La mise en place progressive sert à laisser le temps aux écoles de s'organiser. Une fois tout appliqué, cela évitera que les absences s'aggravent et mènent au décrochage scolaire.

Principaux objectifs et mesures du décret :

1. **Identification précoce des jeunes à risque** : Le décret met l'accent sur l'identification des élèves qui risquent de décrocher le plus tôt possible, notamment par l'analyse des absences, des difficultés scolaires ou encore des problèmes comportementaux.
2. **Accompagnement personnalisé** : Des mesures de soutien et d'accompagnement sont proposées, comme des dispositifs de tutorat ou des référents scolaires qui suivent l'élève de manière plus individualisée.
3. **Formations spécialisées** : Des programmes de formation sont mis en place pour les enseignants, les éducateurs et autres professionnels de l'éducation, afin qu'ils puissent mieux repérer les signes de décrochage et réagir de manière adéquate.
4. **Renforcement des partenariats avec le secteur non scolaire** : Le décret favorise une approche globale, en établissant des liens avec les acteurs extérieurs à l'école, comme les services de jeunesse, les associations, les centres de guidance et d'autres structures d'accompagnement.
5. **Création de dispositifs spécifiques** : Plusieurs dispositifs sont créés pour aider les jeunes décrocheurs à se réintégrer dans le système scolaire ou à trouver une alternative viable, comme des formations en alternance ou des parcours individualisés.
6. **Droit à la réintégration scolaire** : Il existe des mesures qui permettent à un élève ayant quitté prématurément l'école de revenir dans le système scolaire, voire d'accéder à des formations adaptées à son profil.

Contexte :

Ce décret fait partie d'une série de réformes visant à garantir un accès égal à l'éducation et à améliorer la réussite scolaire pour tous les jeunes, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés sociales, économiques ou familiales qui peuvent les pousser à quitter l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme.

Conclusion

Le décrochage scolaire apparaît comme un phénomène complexe, progressif et profondément ancré dans des dynamiques multiples qui dépassent largement la seule responsabilité individuelle du jeune. Comme nous l'avons vu à travers les différentes approches et définitions, il ne s'agit pas d'une rupture soudaine mais d'un processus de désengagement qui s'installe dans le temps, à la suite d'une accumulation de difficultés scolaires, personnelles, familiales, sociales et institutionnelles. Aucun facteur, pris isolément, ne peut expliquer à lui seul la sortie prématurée du système éducatif. C'est bien l'interaction entre ces différents éléments, inscrits dans un contexte de vie particulier, qui fragilise progressivement le lien entre le jeune et l'école. Cette réalité impose une lecture systémique du phénomène, tenant compte de l'ensemble du réseau dans lequel évolue l'élève.

Les profils de jeunes à risque montrent d'ailleurs la diversité des situations : certains expriment leur mal-être par la contestation et le conflit, d'autres se replient dans le silence et le désengagement, tandis que d'autres encore sont confrontés à des difficultés familiales, socio-économiques ou psychologiques lourdes. Les facteurs scolaires, tels que les échecs répétés, l'étiquetage, un climat de classe négatif ou encore le harcèlement, peuvent accentuer le sentiment de ne pas être à sa place. À cela s'ajoutent des fragilités personnelles, notamment en matière de santé mentale, particulièrement marquées depuis la crise du Covid-19 et dans un contexte global d'incertitude sociale, climatique et économique. Les inégalités socio-économiques, mises en évidence notamment par les enquêtes internationales comme PISA, rappellent que tous les jeunes ne disposent pas des mêmes ressources pour faire face aux exigences scolaires. Ainsi, le décrochage scolaire constitue également un révélateur d'inégalités structurelles.

Face à cette réalité, la réponse ne peut être uniquement punitive ou centrée sur l'absentéisme. Elle doit s'inscrire dans une logique d'accrochage scolaire, fondée sur la prévention, l'écoute et l'accompagnement individualisé. Les professionnels de l'éducation et du secteur social ont un rôle déterminant à jouer : repérage précoce des signaux faibles, construction d'une relation de confiance, mise en place de plans personnalisés, travail en réseau et collaboration étroite avec les familles. L'implication des Centres PMS, des services de médiation, des écoles de devoirs, des AMO, des Services d'Accrochage Scolaire et des associations locales illustre l'importance d'une prise en charge globale et coordonnée. Soutenir la santé mentale des jeunes, adapter les pratiques pédagogiques et former les enseignants aux réalités actuelles constituent également des leviers essentiels.

Dans ce cadre, le décret du 16 mai 2024 relatif à la réduction du décrochage scolaire et à la lutte contre l'absentéisme marque une étape importante. En mettant l'accent sur l'identification précoce des élèves à risque, l'accompagnement personnalisé, la formation des professionnels et le renforcement des partenariats, il traduit une volonté institutionnelle de structurer davantage la prévention et d'harmoniser les pratiques. Sa mise en œuvre progressive jusqu'en 2027 laisse espérer une meilleure coordination des acteurs et une intervention plus rapide auprès des jeunes en difficulté.

En définitive, lutter contre le décrochage scolaire ne consiste pas uniquement à maintenir un élève sur les bancs de l'école, mais à lui permettre de retrouver du sens, de la confiance et une perspective d'avenir. L'accrochage scolaire n'est pas une utopie, mais un objectif exigeant qui suppose un engagement collectif, des moyens adaptés et une posture bienveillante de la part de l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux. C'est en reconnaissant la complexité des parcours et en valorisant chaque progression, même modeste, que l'on pourra réellement prévenir les ruptures et favoriser la réussite de tous les jeunes.

Bibliographie

- F. CHENU et C. BLONDIN., « Décrochage et abandon scolaire précoce », Mise en perspective européenne de la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles, Université de Liège, Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement.
- Lexidys., « Décrochage scolaire : Origines, indicateurs et solutions », 2024, <https://blog.lexidys.com/2024/01/31/decrochage-scolaire-origines-indicateurs-et-solutions/>
- Accrochaje., « Parkour : Soutenir l'accrochage à l'école », *cfwb*, p. 13, https://accrochaje.cfwb.be/fileadmin/sites/ajens/uploads/Bibliotheque/Fiches_base_de_donnee/Outils/Fichiers/23.03.09_Parkour-Pro-BAT.pdf
- Ligue des Droits de l'Enfant., « Décrochage scolaire : approche générale », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>
- Ligue des Droits de l'Enfant., « Le décrochage scolaire : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles », <https://www.ligedroitsenfant.be/?s=d%C3%A9crochage+scolaire>
- Définition Accrochage scolaire : <https://amotransit.be/dcrochage-accrochage-scolaire-des-mots-aux-actes/>
- B. PEETERS., « Cachez ce décrochage scolaire que je ne saurais voir ! », Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel, FAPEO 06/2025.